

Franchesse

Une charte pour réduire les pesticides

Quatre communes de l'Allier viennent de rejoindre la charte d'entretien des espaces publics afin de réduire leur utilisation de pesticides au quotidien.



Les élus des 4 communes avec le label concrétisant leur engagement dans une démarche visant à réduire la pollution de l'eau. La remise officielle des labels s'est déroulée à la salle polyvalente de Franchesse.

Les mesures de qualité des eaux superficielles et souterraines font apparaître des contaminations par les pesticides. Une partie de ces pollutions est notamment due à l'utilisation de désherbants chimiques par les communes. Afin de diminuer ces pollutions, 34 communes d'Auvergne ont déjà signé la Charte d'entretien des espaces publics, mise en place par la FREDON Auvergne (1) dans le cadre des actions du groupe Phyt'Auvergne (2). Cette Charte repose sur trois niveaux d'engagement : traiter mieux, traiter moins et ne plus traiter chimiquement. Dans le département de l'Allier, quatre com-

munes, Franchesse, Bourbon-l'Archambault, Bessay-sur-Allier et Vichy ont obtenu le label niveau 1. Celui-ci exige de « se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires, prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements, mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants, assister à une journée de démonstration de techniques alternatives et poursuivre les efforts entrepris pour un passage au niveau 2 de la charte ». C'est à la salle polyvalente de Franchesse qu'a eu lieu la remise officielle de ces labels par Christian Michalack, secré-

taire général de la préfecture de l'Allier. Une occasion pour le maire, Isabelle Désurrier-Lafleur et son conseil municipal de présenter leur village à leurs collègues des autres communes labellisées ainsi qu'au président de la FREDON Auvergne, Joël Plane et à François Liponne du Bureau de la Qualité de l'Eau au Conseil Général.

MAURICE DUPÉRAT (CLP)

(1) Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.
(2) Groupe Régional d'Action contre les pollutions des eaux par les Produits Phytosanitaires.

Désherbage mécanique, une solution ?



Dans l'objectif de réduire, voire, à terme, de supprimer l'emploi de produits phytosanitaires, une démonstration de machines de désherbage mécanique pour sols stabilisés ou gravillonnés a eu lieu au Parc Bignon à Bourbon-

l'Archambault. Deux machines ont été présentées par la société Avril Industrie implantée à Ploemeur, dans le Morbihan, aux élus et techniciens des communes de Bourbon et de Franchesse. Ces machines multifonctions, qui désherbent en surface ou en profondeur et réalisent un roulage du sol en finition, existent en plusieurs dimensions. La plus petite, large de 70 cm, s'adapte devant un motoculteur tandis que les autres, de 90, 120 et 160 cm de large, se fixent derrière un petit tracteur.

En bref...

Saint-Plaisir

27e foire à la brocante



Le dimanche 8 juillet, le village de Saint-Plaisir vivra au rythme de sa 27e foire à la brocante ouverte aux professionnels et aux particuliers. Comme les années précédentes, près de 150 exposants et 12 000 visiteurs sont attendus. Super-animation avec tentative de dépasser le record de 548 mètres de boudin cuit à l'ancienne établi en 2005 et participation du tracto-club bourbonnais. Rens. : 04 70 67 08 11 ou 04 70 46 21 56.

Bourbon-l'Archambault

Puces des couturières

Créée pour la première fois l'an passé par l'association Aux fils de la Burge, la deuxième édition des « Puces des couturières » sera reconduite, cette année, sous la houlette de Bourbon Patch. Elle aura lieu le dimanche 8 juillet, de 9h à 19h, à la salle polyvalente de Bourbon-l'Archambault. Au programme exposition de travaux de couture, tissage, patchwork, point de croix et point compté. Présence de fournisseurs de tissus...